Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres ouvert national

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Savè.

Objet : Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).

Référence de l'AAO : *S_SAG_121553*

AOON N° :.....010...../MS/PRMP/SP-PRMP du .....17./.....06...../2026

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Savè publié sur le portail web des marchés publics (marches-publics.bj), le 13 mars 2026 (version n°1).

2. La Commune de Savè a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget Autonome (Fonds Propres), afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).

3. La Commune de Savè sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : assurer la sécurité permanente des infrastructures, des équipements et des personnes au niveau de l'hôtel de villes et des arrondissements de la commune de Savè). Ces services sont à réaliser au niveau de l'hôtel de ville et les bureaux d'arrondissement pendant trente-six (36) mois à compter de la date mentionnée dans chaque bon de commande annuel émis, renouvelable après évaluation satisfaisante des prestations. Ce marché est reparti lot unique.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

« La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire d'une durée de trois (03) ans non renouvelables, qui sera mise en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de la période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ».

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Mairie de Savè ; E-mail : arthur.degan@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics, sis au 1er étage de l'hôtel de ville de Savè (aile gauche en quittant les escaliers, bureau au fond du couloir), tous les jours ouvrables de : 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale, Tél : 01 92 70 69 69.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **<u>Capacités techniques et expériences :</u>**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de gardiennage des locaux et ou en sécurité privée justifiée clairement par la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou tout autre document équivalent ;
- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), ainsi que l'année en cours au moins **un (01) marché de gardiennage des locaux administratifs** de montant hors taxes au moins égal à **quarante-trois millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (43 932 203) Francs CFA** justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution en copies légalisées assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par le maitre d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou

mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

- Disposer d'un agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ou toute autre institution habilité pour l'exercice des activités de sécurité et de gardiennage ;

➢ **Capacités financières :**

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires moyen annuel hors taxe au moins égal à **quarante-trois millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (43 932 203) Francs CFA** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (2 440 678) Francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.

CHAMBRE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

NB : Le chiffre d'affaires est facultatif.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacités techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de gardiennage des locaux et ou en sécurité privée justifiée clairement par la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou tout autre document équivalent ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement et du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

- Disposer d'un agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ou toute autre institution habilité pour l'exercice des activités de sécurité et de gardiennage ;

➢ **Capacités financières :**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité de montant au moins égal à **quarante-huit millions trois cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois (48 325 423) Francs CFA** et
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (2 440 678) Francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.

Nota bene : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de l'article 123 du Code des marchés publics.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande ».

Les bons de commande seront émis annuellement.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 18/06/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage de l'hôtel de ville de Savè (aile gauche en quittant les escaliers, bureau au fond du couloir). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature ;
- Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ;
- La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie d'offre ;
- Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.

Les offres sont à déposer à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics, sis au 1er étage de l'hôtel de ville de Savè (aile gauche en quittant les escaliers, bureau au fond du couloir), Tél : 01 92 70 69 69 au plus tard le 16/07/2026 à **10 heures 00 minute (Heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : salle de délibération de l'hôtel de ville de Savè, sise au 1er étage de l'hôtel de ville (aile gauche en quittant les escaliers au plus tard, le 16/07/2026 à **10 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent trente-neuf mille (439 000) Francs CFA.**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres sur production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME, conformément aux dispositions du 2ième alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** prorogeables à compter de la date limite de soumission.

Savè, le 17/06/2026

La Personne responsable des marchés publics,

Bruno Salomon Dieudonné Arthur DEGAN